

Schéma de Cohérence Territoriale Bresse-Val de Saône

MODIFICATION SIMPLIFIEE n°1
Mise à disposition du public

SCoT approuvé le 18 juillet 2022

Prescription de la modification simplifiée n°1 : 26 septembre 2022

Date de mise à disposition du public : du 20 octobre au 21 novembre 2022

Pièces constituant le dossier de modification simplifiée n°1 du SCoT Bresse Val de Saône

1- NOTICE DE PRESENTATION

2- ANNEXE 3.2 « CORRIDORS ET COUPURES PAYSAGERES » - VERSION APPROUVEE LE 18 JUILLET 2022

3- ANNEXE 3.2 « CORRIDORS ET COUPURES PAYSAGERES » - VERSION MODIFICATION SIMPLIFIEE